Sénégal
en images
"Ville de l'île de Gorèe"

INTERVIEW

AFFAIRES ETRANGERES

“Renforcer la résilience des Sénégalais de l’Extérieur face au Covid-19”

“Son Excellence Monsieur le Président de la République a octroyé une enveloppe de 12,5 milliards sur la base du Plan de contingence sectoriel de lutte contre la pandémie du Covid-19 au bénéfice des Sénégalais de l’Extérieur, qui entre en droite ligne du Fonds de Riposte et de Solidarité contre les effets du Covid-19 dénommé « Force Covid-19 ».”

AMADOU BA - Ministre des Affaires Etrangères et de la Diaspora

"(...) au niveau de chaque juridiction diplomatique à l'étranger, il est mis en place, sous la présidence de l'Ambassadeur, un comité de gestion de l'assistance et des aides sociales destinées à atténuer les effets du Covid-19 sur les Sénégalais de l'Extérieur et à renforcer leur résilience. Ce Comité est placé sous la tutelle de la cellule de crise logé à l'administration centrale. "

Dans le fonds dédié à la solidarité nationale par rapport au Coronavirus, comment votre Ministère a organisé la part destinée aux Sénégalais de la Diaspora ?

Son Excellence Monsieur le Président de la République a octroyé une enveloppe de 12,5 milliards de FCFA sur la base du Plan de contingence sectoriel de lutte contre la pandémie du Covid-19 au bénéfice des Sénégalais de l'Extérieur, qui entre en droite ligne du Fonds de Riposte et de Solidarité contre les effets du Covid-19 dénommé « Force Covid-19 ».

Mon Département a élaboré un mécanisme de gestion, placé sous la coordination de la Cellule de crise instituée à cet effet, qui vise à assurer une gestion efficace, efficiente et transparente des ressources allouées.

La distribution des fonds est fondée sur la cohérence des interventions, la transparence, l'équité et la célérité. Ainsi, au niveau de chaque juridiction diplomatique à l'étranger, il est mis en place, sous la présidence de l'Ambassadeur, un comité de gestion de l'assistance et des aides sociales destinées à atténuer les effets du Covid-19 sur les Sénégalais de l'Extérieur et à renforcer leur résilience. Ce Comité est placé sous la tutelle de la cellule de crise logé à l'administration centrale.

Depuis le 10 avril 2020, plusieurs Missions diplomatiques et consulaires ont installé leurs comités de gestion et diffusé l'information au sein de la communauté sénégalaise.

Dans l'attente de la mise en place des comités de gestion, plusieurs demandes spécifiques émanant notamment de nos Missions diplomatiques et consulaires de Casablanca, de Lomé, de Tunis, d'Abu Dhabi, de Moscou, La Haye, New Delhi et Guangzhou, ont été pris en charge.

"(...) dans un souci de transparence, principe fondateur de notre action comme évoqué supra, il est fait obligation pour tout Sénégalais de la diaspora sollicitant une aide de s'enregistrer ou de se faire enregistrer sur la plateforme

« forcecovid19diaspora.sec.gouv.sn »

le 18 avril 2020."

aide à la diaspora

Présentement, une aide d'urgence d'environ un (1) milliard de FCFA a fait l'objet de transfert dans les Postes diplomatiques et consulaires. Celle-ci a pour cibles prioritaires les Sénégalais bloqués dans les pays autres que leurs pays de résidence et dans les zones de transit, les malades du Covid-19 et les familles des compatriotes décédés du Covid-19 pour les appuyer dans la prise en charge des frais liés à l'inhumation. Cette dernière mesure a été étendue aux compatriotes décédés de causes autres que le Covid-19 pour les aider au rapatriement des corps de leurs proches eu égard au prix élevé du fret en ces moments où les liaisons commerciales sont réduites.

Il faut ajouter que, dans un souci de transparence, principe fondateur de notre action comme évoqué supra, il est fait obligation pour tout Sénégalais sollicitant une aide de s'enregistrer ou de se faire enregistrer sur la plateforme « forcecovid19diaspora.sec.gouv.sn » lancée depuis le 18 avril 2020.

Un centre d'appels, fonctionnant 7 jours/7 a été mis en place en appoint à ladite plateforme, pour permettre de recueillir les besoins de nos compatriotes et de prêter une oreille attentive à leurs préoccupations.

Les dispositions pratiques pour le transfert de la deuxième tranche sont en cours de finalisation.

Au Sénégal quand on parle de Sénégalais de la Diaspora on pense à ceux qui sont en Europe et en Amérique alors qu'il y a un nombre très important de nos compatriotes qui émigrent vers les autres pays africains. Quelle est la part réservée aux Sénégalais vivant dans la diaspora africaine ?

Vous avez raison de souligner cette impression qui est souvent amplifiée par la surmédiatisation de l'émigration irrégulière vers les pays occidentaux et les nombreuses victimes en mer ou dans le désert. Pour des raisons historiques, géographiques, culturelles voire de proximité, plus de 70 à 80 % des flux migratoires s'opèrent en Afrique où nous avons la plus grande diaspora.

Mon Département travaille à rectifier cette perception. C'est ainsi que conformément à la volonté du Chef de l'Etat, j'ai décidé de procéder à un recentrage de notre action vers les sénégalais de l'extérieur vivant en Afrique, où, conviendrait-il de le rappeler, ils sont plus vulnérables en termes de pouvoir d'achat. Ils sont également plus exposés car étant dépourvus d'assurance et de sécurité sociale.

La situation engendrée par cette pandémie de Covid-19 en est une pertinente illustration, car si nombre de nos compatriotes résidant en Europe ou en Amérique pourraient bénéficier des soutiens en matière de sécurité sociale et de prise en charge médicale ou de diverses formes de solidarités agissantes de leurs pays d'accueil, tel n'est pas le cas pour la majorité des sénégalais qui résident en Afrique.

C'est pourquoi, j'ai donné des instructions précises à mes services compétents pour qu'ils prennent en compte ces aspects dans la mise en œuvre du mécanisme de gestion de l'assistance et des aides sociales destinées à la lutte contre la pandémie du Covid-19 à l'étranger et plus précisément dans la répartition du fonds mis en place à cet effet.

Je voudrais vous rassurer qu'il en sera ainsi, car telle est la décision du Chef de l'Etat.

"Présentement, une aide d'urgence d'environ un milliard a fait l'objet de transfert dans les Postes diplomatiques et consulaires. Celle-ci a pour cibles prioritaires les Sénégalais bloqués dans les pays autres que leurs pays de résidence et dans les zones de transit, les malades du Covid-19 et les familles des compatriotes décédés du Covid-19 pour les appuyer dans la prise en charge des frais liés à l'inhumation."

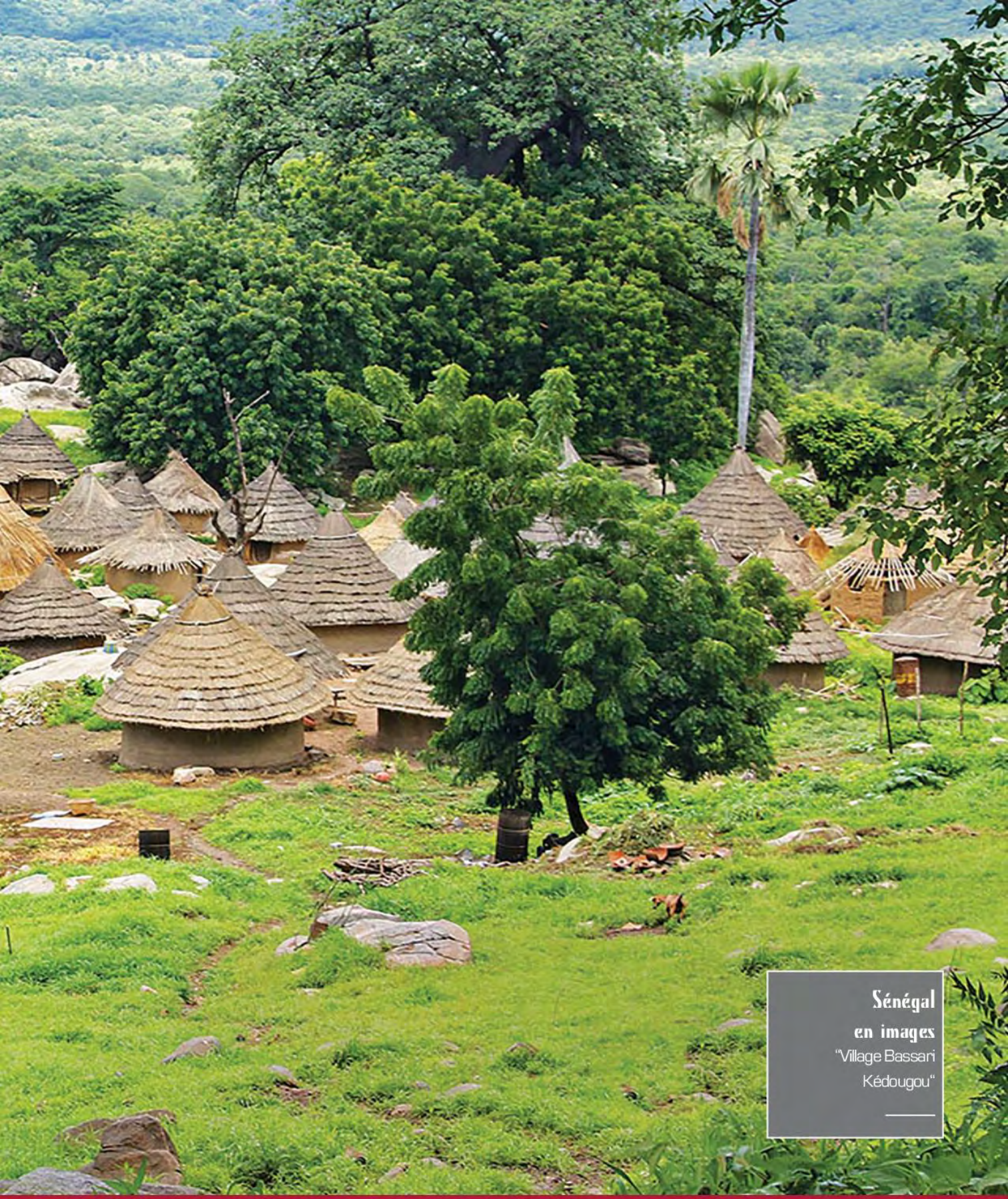

Sénégal
en images
"Village Bassari
Kédougou"

Assurer les provisions céréalières pour une autosuffisance alimentaire

"Face à une telle éventualité, mon département a élaboré un plan de riposte agricole axé sur : (i) la production céréalière notamment le riz, (ii) la production d'espèces précoces comme le niébé et la pastèque, (iii) l'équipement des petits producteurs en matériels de culture attelée, (iv) la protection phytosanitaire. L'accent sera mis sur le programme national d'autosuffisance en riz qui vise une production d'au moins 1 500 000 tonnes de paddy.

"La production totale céréalière attendue est de 3 800 000 tonnes

avec comme principales spéculations, le riz, le mil et le maïs.(...). La production horticole a atteint 1 559 484 tonnes soit une hausse de 10% par rapport à la campagne 2018/2019."

MOUSSA BALDE - Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural

"Nous sommes en train de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre disponibles à temps, les intrants et autres facteurs de production. (...) Les opérateurs engagés dans les différents programmes de multiplication de semences nous ont indiqué les quantités disponibles à leur niveau, et que nous avons pu vérifier aussi."

Vos objectifs Monsieur le Ministre?

Effet, la production céréalière par exemple a atteint 2 768 406 tonnes, ce qui est sensiblement égal aux chiffres de la campagne 2018/2019. Nous avons ainsi produit 807 044 tonnes de mil, 1 155 337 tonnes de riz, 270 167 tonnes de sorgho et 530 703 tonnes de maïs.

Ces chiffres traduisent une certaine stabilisation des productions, avec de faibles baisses pour le mil et le sorgho et une hausse appréciable pour le maïs.

S'agissant des cultures industrielles, celle de l'arachide, avec des quantités atteignant 1 421 288 tonnes est relativement stable, tandis que le coton a connu une hausse avec 15 751 tonnes.

La production horticole a atteint 1 559 484 tonnes soit une hausse de 10% par rapport à la campagne 2018/2019.

Ainsi, nous avons :

• 160 357 tonnes pour la pomme de terre,
soit une hausse de 15% ;
• 468 000 tonnes pour l'oignon, soit une hausse de 8% ;

• 107 645 tonnes pour les exportations de fruits et légumes au 31 décembre 2019.

Notons que la campagne de commercialisation de l'arachide qui tire à sa fin est l'une des plus enrichissantes que le Senegal ait connue depuis des décennies.

En effet avec environ cinq cent mille tonnes de graines coques collectées, les producteurs ont empoché plus de cent cinquante milliards de FCFA.

Pour terminer je voudrais rappeler que cette année la campagne a coûté vingt (20) milliards de FCFA moins cher que celle de l'an dernier en termes d'intrants agricoles et douze (12) milliards de FCFA moins cher en termes de subventions pour la campagne de commercialisation

"Notre politique consistera, comme à l'accoutumée, à accompagner les producteurs par une subvention des intrants et matériels agricoles, par la réalisation d'investissements structurants et par un renforcement de leurs capacités."

de l'arachide. Pour dire donc que notre agriculture est résolument engagée dans la voie de l'émergence en produisant plus et mieux.

Comment votre département réagit face à la pandémie du Coronavirus?

Une des conséquences prévisibles de la pandémie du covid-19 ce petit machin qui a mis l'humanité en confinement est le dérèglement des circuits d'approvisionnement de denrées alimentaires.

Face à une telle éventualité, mon département a élaboré un plan de riposte agricole axé sur : **(i)** la production céréalière notamment le riz, **(ii)** la production d'espèces précoces comme le niébé et la pastèque, **(iii)** l'équipement des petits producteurs en matériels de culture attelée, **(iv)** la protection phytosanitaire. L'accent sera mis sur le programme national d'autosuffisance en riz qui vise une production d'au moins 1 500 000 tonnes de paddy. La production totale céréalière attendue est de 3 800 000 tonnes avec comme principales spéculations, le riz, le mil et le maïs.

Le monde paysan va bientôt se préparer pour la prochaine campagne agricole. Les semences et autres intrants seront-ils disponibles à temps et à suffisance?

Nous sommes en train de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre disponibles à temps, les intrants et autres facteurs de production.

Notre politique consistera, comme à l'accoutumée, à accompagner les producteurs par une subvention des intrants et matériels agricoles, par la réalisation d'investissements structurants et par un renforcement de leurs capacités.

D'ores et déjà, les opérateurs engagés dans les différents programmes de multiplication de semences nous ont indiquées les quantités disponibles à leur niveau, et que nous avons pu vérifier aussi. La situation est globalement très satisfaisante dans la mesure où les stocks disponibles couvrent largement nos besoins.

Maintenant, il faut garantir que ces semences seront entièrement mises à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural par ces opérateurs, et cela se fera au terme de la procédure de sélection et de commande en cours.

Le cas échéant, mes services sont actuellement à pied d'œuvre pour assurer l'acheminement des intrants vers les zones de production le plus rapidement possible, en tenant compte bien entendu des contraintes liées à l'état d'urgence et aux restrictions de déplacement qu'il induit.

Sénégal
en images
"Quai de pêche
Guet-Ndar, Saint-Louis "

A la rescousse du fleuron aérien, hôtelier et touristique

"Le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens a pris la décision de fermer ses frontières aériennes, en s'appuyant d'une part sur les recommandations des professionnels de la santé et de l'OMS en vue de rompre la chaine de transmission du Covid-19, et d'autre part en appréciant l'avis des experts sur le risque pour nos aéroports de devenir un espace de contamination qui, à terme, pourrait faire de notre pays l'épicentre de la pandémie du Coronavirus."

ALIOUNE SARR - Ministre du Tourisme et des Transports Aériens

"Nous voici devant une pandémie à l'échelle planétaire qui a cloué au sol les avions, les navires et autocars, poussant ainsi les pays à fermer leurs frontières, à se renfermer sur eux mêmes."

Monsieur le Ministre, votre secteur, le tourisme est fortement impacte par la pandémie du Coronavirus avec la fermeture des aéroports. Cette mesure cloue au sol notre compagnie nationale Air Sénégal. Comment votre département réagit face à cette situation?

Nous voici devant une pandémie à l'échelle planétaire qui a cloué au sol les avions, les navires et autocars, poussant ainsi les pays à fermer leurs frontiéres, à se renfermer sur eux mêmes.

C'est vous dire que notre pays tient sa part dans ce monde où le Covid-19 n'a pas fini ses dégâts sur un secteur aussi important que le tourisme, qui a besoin du transport, et particulièrement du transport aérien pour assurer le déplacement des touristes, le plus souvent motivé par le besoin de découverte de nouvelles expériences.

Le Covid-19 qui n'a épargné aucune compagnie aérienne dans le monde, a occasionné la fermeture de la quasi totalité des hôtels et a confiné plus d'un milliard de personnes à rester chez eux : comme c'est le cas au Sénégal.

Ceci amène à dire que le secteur du tourisme est actuellement l'un des plus durement touchés par la pandémie du Covid-19, avec des répercussions à la fois sur l'offre et sur la demande de voyages :

Air Sénégal International

du fait des effets néfastes de la crise, l'OMT prévoit une baisse de 20% à 30% des arrivées du tourisme international en 2020, ce qui engendrerait des pertes de 30 à 50 milliards USD en terme de recettes.

Face à cette situation, notre département a jugé nécessaire de se préparer au pire et de se préparer dès aujourd'hui pour définitivement freiner l'expansion de cette pandémie dans notre pays, tout en préservant la santé et le bien-être des populations. C'est ainsi que, le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens a pris la décision de fermer ses frontières aériennes, en s'appuyant d'une part sur les recommandations des professionnels de la santé et de l'OMS en vue de rompre la chaine de transmission du Covid-19, et d'autre part en appréciant l'avis des experts sur le risque pour nos aéroports de devenir un espace de contamination qui, à terme, pourrait faire de notre pays l'épicentre de la pandémie du Coronavirus.

Comment votre département réagit face à cette situation?

Il ne s'agit pas d'une crise normale dont le tourisme est habitué. Le Covid-19 n'a rien de similaire aux crises précédentes. Celle-ci n'a épargné aucun pays et les plus touchés sont les grands pays émetteurs comme la Chine, les Usa, la France, l'Espagne etc. Et sur la base de ces expériences précédentes de gestion de crises, notre département a fait preuve de beaucoup de responsabilité, de pragmatisme et de célérité en observant les consignes du ministère en charge de la santé et en faisant respecter les règles sanitaires qui existent déjà et que nous avons renforcé au niveau de tous les établissements relevant de notre compétences: établissements hôteliers, restaurants aéroports, etc.

Un comité de gestion et de communication sectoriel a été mis en place, regroupant ainsi les professionnels de l'administration publique et privée des secteurs du tourisme et des transports aériens.

A travers ce comité, nous avions anticipé avec plusieurs rencontres avec le patronat du tourisme, le Conseil Sénégalais du tourisme, les syndicats et associations pour les soutenir en cette période de crise, d'évaluer ensemble les estimations de pertes avec une projection dans le temps,

"Nous avions anticipé plusieurs rencontres avec le patronat du tourisme, le Conseil Sénégalais du tourisme, les syndicats et associations pour les soutenir en cette période de crise, d'évaluer ensemble les estimations de pertes avec une projection dans le temps, d'élaborer un plan de relance et également travailler sur la mise en oeuvre des mesures du Chef de l'Etat"

d'élaborer un plan de relance et également travailler sur la mise en oeuvre des mesures du Chef de l'Etat.

Quel est l'impact de cette situation dans notre économie ?

Il faut d'abord reconnaître que le tourisme est la première industrie au monde, donc un choc de ce genre va obligatoirement avoir un impact négatif sur toute la chaîne de valeur tant au niveau national qu'international.

Avec la fermeture des établissements d'hébergement, des agences de voyages et des aéroports, les effets attendus, au niveau des indicateurs macroéconomiques nationaux, sont:

- des pertes de taxes et impôts à collecter;
- une baisse de la production, qui impacterait sur la contribution au PIB;
- un déficit de la balance commerciale d'où la contribution à l'équilibre de la balance des paiements;
- une perte des emplois créés d'où une faible cotisation à l'IPRES et à la sécurité sociale des travailleurs;
- une baisse des investissements publics comme privés.

Les premières estimations montrent que pour le secteur du tourisme des pertes de 111 milliards de FCFA pour le secteur privé et 6 milliards de FCFA pour le secteur public sont prévues au cours des trois prochains mois, contre 71 milliards pour secteur du transport aérien, pour le même trimestre.

La plupart des hôtels ont été réquisitionnés par l'Etat pour les confinements de certains citoyens mis en quarantaine. Quelles compensations sont réservées à ces acteurs?

C'est une décision du Chef de l'Etat dans un souci social et une préoccupation de maintien de l'outil de production qu'il a pris cette mesure de réquisitionner les hôtels pour les aider à maintenir leurs activités et leurs personnels.

Car, comme nous l'avons déjà noté, cette crise sanitaire liée au coronavirus va avoir un impact négatif sur notre économie touristique.

C'est ainsi que Monsieur le Président de la République a, dans le cadre du Programme de résilience Economique et Social, décidé de soutenir les établissements d'hébergements en les réquisionnant pour y accueillir des cas de pensionnaires préposés au confinement. Leur prise en charge est totalement assurée par l'Etat du Sénégal à raison de 50 000 frs CFA par personne et par nuitée.

L'objectif est d'une part de préserver les outils de production, de maintenir les emplois dans le secteur mais d'autre part d'atténuer les pertes envisagées, tout en cantonnant les potentiels cas de contact dans des lieux où ils pourront être isolés durant leurs phases de suivi médical.

"Le secteur du tourisme est actuellement l'un des plus durement touchés par la pandémie du Covid-19, avec des répercussions à la fois sur l'offre et sur la demande de voyages : du fait des effets néfastes de la crise, l'OMT prévoit une baisse de 20% à 30% des arrivées du tourisme international en 2020, ce qui engendreraient des pertes de 30 à 50 milliards USD en terme de recettes."

Site touristique Senégal

Sénégal
en images
"Pêcheurs en mer"

INTERVIEW

TRANSPORTS

RIPOSTE "COVID-19"

Atténuer la propagation du virus dans la mobilité des citoyens

OUMAR YOUM - Ministre des Infrastrutures, des Transports terrestres, et du Désenclavement.

Depuis la découverte du premier cas de Coronavirus au Sénégal, qui avait conduit le Président de la République dès début mars à prendre des mesures fortes notamment la fermeture des écoles et universités du Sénégal, nous avions mis en place un plan sectoriel de lutte contre la propagation de cette maladie.

Ainsi, de nombreuses mesures ont été prises consistant principalement à faire respecter le nombre de places assises autorisées pour chaque véhicule de transport public, la systématisation du manifeste de transport ainsi que le respect des consignes sanitaire édictées par l'autorité sanitaire.

tam tam de l'Emergence

"De nombreuses mesures ont été prises consistant principalement à faire respecter le nombre de places assises autorisées pour chaque véhicule de transport public, la systématisation du manifeste de transport ainsi que le respect des consignes sanitaires édictées par l'autorité sanitaire.

"Des recommandations fortes ont été faites aux voyageurs d'éviter le transport public sauf cas de nécessité"

Flotte de Taxis du Sénégal

"A moyen et long terme il nous faudra engager des réformes hardies pour renforcer le parc roulant à Dakar et mettre l'accent sur une meilleure organisation du transport urbain afin d'améliorer significativement l'offre de transport à Dakar.

"Il a été décidé par arrêté du 25 mars 2020 que le nombre de passagers dans les véhicules de transport était strictement limité à la moitié des places assises afin de respecter les distances sociales imposées. Cette mesure était applicable à tous les véhicules de transport public ou privé. Il s'ajoute que les passagers et les conducteurs devaient être équipés par le port du masque."

Evidemment des recommandations fortes ont été faites aux voyageurs d'éviter le transport public sauf cas de nécessité. En édictant ces règles, nous savions que notre système de transport public, au vu de son organisation, pouvait être un environnement à haut risque.

Ces mesures ont été renforcées à partir du 14 mars 2020 en raison de l'évolution de la maladie et la découverte d'un cas importé qui avait créé un foyer de contamination à Touba. Tenant compte de cette gravité et de l'état d'urgence décrété par le Chef de l'Etat, des mesures plus restrictives ont été prises.

Outre l'arrêt du transport interurbain décidé par le Ministère de l'Intérieur, les gares interurbaines ont été fermées.

Par ailleurs, il a été décidé par arrêté du 25 mars 2020 que le nombre de passagers dans les véhicules de transport était strictement limité à la moitié des places assises afin de respecter les distances sociales imposées. Cette mesure était applicable à tous les véhicules de transport public ou privé. Il s'ajoute que les passagers et les conducteurs devaient être équipés par le port du masque.

Evidemment dans les premières quarante-huit heures cette mesure a entraîné les désagréments que vous avez décrits supra. Certains transporteurs ayant arrêté volontairement leur activité pour cause d'absence de rentabilité, les usagers ont dû faire face à une offre de transport insuffisante en heure de pointe avec l'effet du couvre-feu. C'est pourquoi, instruction a été donnée à la société Dakar Dem Dikk d'augmenter son offre de service pour juguler l'arrêt décidé volontairement par certains opérateurs privés.

Je pense que depuis lors la situation s'est nettement améliorée.

Le Train express regional Dakar-AIBD

Flotte Dakar Dem Dikk – Transport Inter-urbain

Cette stratégie est sur de belles perspectives avec l'avénement du BRT et du TER deux projets phares du PSE."

Cette tendance a été confortée par la pertinente mesure décidée par le Président de la République sur les horaires de travail du secteur public.

Une solution à court terme consistant à mettre l'accent sur les sanctions. Il s'agira juste de faire appliquer la loi en s'appuyant sur les forces de sécurité qui sont entrain de faire un excellent travail. J'ai déjà été informé de procès-verbaux dressés par celles-ci contre certains opérateurs y compris Dakar Dem Dikk.

A moyen et long terme, il nous faudra engager des réformes hardies pour renforcer le parc roulant à Dakar et mettre l'accent sur une meilleure organisation du transport urbain à Dakar afin d'améliorer significativement l'offre de transport à Dakar.
Cette stratégie est sur de belles perspectives avec l'avènement du BRT et du TER deux projets phares du PSE.

Comme vous pouvez le constater les nouvelles mesures ont eu des conséquences néfastes sur l'activité des opérateurs. Le comité de veille et de suivi mis en place a travaillé sur une évaluation du manque à gagner à différents niveaux des services de transport (interurbain, urbain, gares, taxis et autres) qui tourne autour d'une vingtaine de milliards de FCFA.

Bien évidemment il ne s'agira pas de verser aux opérateurs de transport le montant de leurs chiffres d'affaires perdus. Il s'agit de les accompagner par une injonction financière devant couvrir certaines charges notamment le carburant, certaines charges salariales, les échéances de crédit-bail pour les deux ou trois mois maximum que durera cette pandémie, je le souhaite vivement. Nous sommes entrain de déterminer avec les services des Ministères des Finances et de l'Economie les montants qui seront affectés au secteur.

"Instruction a été donnée à la société Dakar Dem Dikk d'augmenter son offre de service pour juguler l'arrêt décidé volontairement par certains opérateurs privés. Je pense que depuis lors la situation s'est nettement amélioré. Cette tendance a été confortée par la pertinente mesure décidée par le Président de la République sur les horaires de travail du secteur public."

INTERVIEW

PATRONAT

RIPOSTE "COVID-19"

Sursaut patriotique du privé national au fonds de riposte Covid-19

"Il est bon de savoir aussi que de nombreux entrepreneurs apportent directement « soutien et réconfort » à des couches sociales vulnérables ou en précarité dans le plus grand silence. Cette fibre sociale et patriotique est l'un des traits de caractère du Chef d'entreprise. C'est pourquoi je saisis d'ailleurs cette occasion pour remercier les entreprises du CNP qui ont eu à apporter des concours substantiels de plus d'une dizaine de milliards de FCFA. Et je rappelle qu'il s'agit de contributions volontaires s'inscrivant dans le cadre de la conduite responsable et citoyenne des entreprises de notre Confédération Patronale."

"Le 1er secteur d'activités très fortement impacté par la pandémie est celui du « Tourisme, Hôtellerie, Restauration, Transport aérien », l'un des secteurs prioritaires du PSE. (...) "Les professionnels privés dudit secteur sont très inquiets et ont sollicité le soutien de l'Etat par des mesures d'accompagnement fiscales, sociales et financières. Le choc a été brutal et imprévisible financièrement. Un premier appui vient d'être fait avec cette enveloppe de 77 milliards FCFA, dont 15 milliards FCFA au crédit hôtelier et 12 milliards FCFA aux établissements réquisitionnés."

Gros Chantier du PSE
Programme ZTI
Zones Touristiques Intégrées
"Station Pointe Sarène"

BAIDY AGNE - Président du Conseil National du Patronat

Comment les opérateurs économiques de notre pays vivent cette pandémie du coronavirus ?

Je dirais qu'ils sont touchés à deux niveaux, c'est-à-dire d'une part, en tant que citoyen républicain et d'autre part, en qualité de chef d'entreprise et d'employeur. De ce fait en ces moments particulièrement difficiles pour la Nation, non seulement ils font montre de solidarité nationale, mais en plus ils déploient toutes leurs énergies pour préserver l'entreprise et ses travailleurs des impacts négatifs de la pandémie.

Si j'en viens aux citoyens-entrepreneurs, ils ont répondu à la solidarité nationale, soit par des contributions financières versées au Fonds « Force Covid 19 » mis en place par le Chef de l'Etat, soit par des contributions en fourniture de matériels sanitaires et divers concours aux populations impactées.

Il est bon de savoir aussi que de nombreux entrepreneurs apportent directement « soutien et réconfort » à des couches sociales vulnérables ou en précarité dans le plus grand silence. Cette fibre sociale et patriotique est l'un des traits de caractère du Chef d'entreprise. C'est pourquoi je saisis d'ailleurs cette occasion pour remercier les entreprises du CNP qui ont eu à apporter des concours substantiels de plus d'une dizaine de milliards de FCFA. Et je rappelle qu'il s'agit de contributions volontaires s'inscrivant dans le cadre de la conduite responsable et citoyenne des entreprises de notre Confédération Patronale.

Si j'en viens maintenant à la gestion de l'impact du Covid 19 en milieu professionnel par nos Chefs d'entreprise, je vous dirais qu'il s'agit pour eux de faire face à des conséquences à la fois financières, sociales et économiques. Donc extrêmement difficile pour tout Chef d'entreprise qui subit un choc exo-

Gros Chantier du PSE
Programme ZTI
Zones Touristiques Intégrées
"Station Pointe Sarène"

gène sans précédent, à durée « inconnue », et auquel il se doit non seulement de trouver des solutions urgentes, mais en même temps de procéder aux paiements d'échéances fiscales, sociales, bancaires et aux fournisseurs. Et là aussi, vous devez savoir que lorsque les règlements ne sont pas faits avant la date échue, les entreprises font l'objet de pénalités de retard et/ou d'avis à tiers détenteurs (ATD).

Le 1er secteur d'activités très fortement impacté par la pandémie est celui du «Tourisme, Hôtellerie, Restauration, Transport aérien », l'un des secteurs prioritaires du PSE. Nous savons que le Chef de l'Etat accorde une attention particulière à ce secteur créateur de valeur ajoutée et d'emplois avec des effets d'entrainement socio-économiques sur toute l'étendue du territoire national.

Les professionnels privés dudit secteur sont très inquiets et ont sollicité le soutien de l'Etat par des mesures d'accompagnement fiscales, sociales et financières. Le choc a été brutal et imprévisible financièrement. Un premier appui vient d'être fait avec cette enveloppe de 77 milliards FCFA, dont 15 milliards FCFA au crédit hôtelier et 12 milliards FCFA aux établissements réquisitionnés. Il y a également ce report d'échéance fiscale accordé par la DGID. Cependant il faudra qu'on leur accorde plus d'attention car la saison touristique 2020-2021 est déjà compromise, donc 6 mois d'inactivités prévisibles.

Pour les autres secteurs d'activités de notre économie, on assiste progressivement à des baisses de chiffre d'affaires conjuguées à de nouvelles charges de protection sanitaire, de réorganisation du travail, de transport du personnel et d'heures supplémentaires.

Les nouvelles charges sont entièrement supportées par le Chef d'entreprise. Elles ont une forte incidence financière surtout pour les employeurs ayant des effectifs importants, avec en plus un pourcentage élevé de travailleurs temporaires et saisonniers. L'acquisition de kits sanitaires et thermoflashs est indispensable. La prise en charge du déplacement vers le lieu de travail en raison de la nouvelle réglementation du transport public s'impose également.

Quant au « télé-travail», la réalité est que nous avons encore une grande majorité de postes de travail et mé-

"(...) mettons davantage en œuvre la vision du PSE et les directives présidentielles du Chef de l'Etat relatives à la valorisation socio-culturelle et à la protection implicite du «made in Sénégal».
Si nous y concentrons plus d'énergies et de solidarité nationale, je demeure persuadé que le déficit structurel de notre balance commerciale sera réduit, et que notre BCEAO enregistrera moins de tensions financières à certaines périodes de l'année avec les rapatriements de capitaux à l'étranger."

tiers non adaptables dans plusieurs secteurs tels que l'industrie, les activités portuaires, le Btp, etc. Le niveau de numérisation, de digitalisation et de robotisation de notre économie est encore faible, même si nous avons de fortes potentialités de développement bien détaillées dans la stratégie « Sénégal–Numérique 2025».

Concernant la réorganisation du travail, des Chefs d'entreprise ont procédé, quand cela s'est avéré possible à un réaménagement des horaires des équipes en passant par exemple du 3x8h au 2x11h avec des heures supplémentaires à payer. Tout est fait pour maintenir autant que possible l'activité de production en veillant à la protection sanitaire du capital humain.

Plusieurs difficultés et préoccupations de nos entreprises ont aussi été recensées avec l'interdiction de circuler de région en région et le couvre-feu. Nous sommes favorables bien entendu à des mesures administratives de restriction de la circulation pour contenir la pandémie. Mais on ne saurait, pour autant, ignorer le fait que cela affecte le transport de marchandises, la gestion des chantiers de Btp hors de Dakar, ainsi que les interventions dans les domaines de la maintenance, de l'informatique, etc.

Les entreprises exportatrices de biens et services sont également fortement impactées avec la problématique des dessertes aériennes et maritimes, la baisse ou l'arrêt de commandes des pays-clients de produits tels que ceux de la pêche et de l'horticulture. Si vous prenez aussi nos professionnels du numérique présents sur les marchés de la CEDEAO et au-delà, ils enregistrent aujourd'hui d'importantes pertes de parts de marchés au profit de leurs concurrents locaux.

Et enfin pour les importations, on peut retenir des retards de livraison d'intrants, de produits finis, de pièces de rechange en provenance de pays-fournisseurs d'Asie et d'Europe. Ceci a des conséquences sur l'activité agricole et industrielle de nos entreprises.

Vous pouvez donc mesurer le quotidien des Chefs d'entreprise impactés d'une façon ou d'une autre. C'est la raison pour laquelle j'ai lancé, dès le 18 mars 2020, un appel à la fois aux Chefs d'entreprise pour apporter tout concours nécessaire à la solidarité nationale, mais aussi j'ai sollicité l'Etat pour qu'il prenne le « Pouls « de l'entreprise et mette en place un dispositif opérationnel d'accompagnement indispensable. Nous devons dans le cadre de notre concertation publique/privée et d'un dialogue social tripartite responsable éviter tout dépôt de bilan d'entreprises.

Je souligne que lorsque le Chef d'entreprise sollicite l'intervention de son Etat, c'est parce qu'il est son dernier recours pour la sauvegarde de l'activité économique et des emplois. Nous devons, par ailleurs, ne pas perdre de vue que des entreprises étaient déjà en difficulté avant la pandémie du Covid-19. Aujourd'hui leur pérennité pourrait être remise en cause.

"Quant au « télé-travail», la réalité est que nous avons encore une grande majorité de postes de travail et métiers non adaptables dans plusieurs secteurs tels que l'industrie, les activités portuaires, le Btp, etc. Le niveau de numérisation, de digitalisation et de robotisation de notre économie est encore faible, même si nous avons de fortes potentialités de développement bien détaillées dans la stratégie « Sénégal–Numérique 2025».

Avez-vous une stratégie pour atténuer dans l'économie nationale les effets de ce dérèglement de l'économie mondiale ?

Je pense, toute prétention bien gardée, qu'il est indispensable d'avoir cette vision globale macro-économique qui indique que c'est l'économie qui nourrit le social.

Sans aller bien loin, ni réinventer le monde, des modèles de dispositifs bien structurés avec des mesures financières, fiscales et sociales sont déjà mis en œuvre dans plusieurs pays impactés pour soutenir leur secteur productif.

Sur les questions relatives au financement de l'économie et des entreprises, ceci interpelle la BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) et le Trésor Public en premier lieu.

La BCEAO doit intervenir davantage pour faciliter l'accompagnement de proximité et de flexibilité des banques pour nos entreprises. Il faut poser ce débat en s'interrogeant sur l'adaptabilité des règles de Bâle à des économies nationales en quête d'émergence comme la nôtre, et ce au regard de la structuration de notre secteur productif, des besoins de financement du PSE et des concours financiers nécessaires aux entreprises.

Dans la même logique, je pense également qu'il est temps pour nous d'explorer des pistes novatrices et efficients d'utilisation de nos avoirs extérieurs pour plus de croissance économique inclusive, plus de progrès social durable et la réduction progressive de toute dépendance extérieure.
Avec l'Etat, dans le cadre de notre dialogue public/privé, je pense que nous gagnerions à analyser ensemble la cartographie de notre capacité productive nationale. C'est important pour mesurer les enjeux. Ensuite identifier ensemble les leviers pour une présence significative des privés nationaux dans les secteurs prioritaires du Pse aux côtés de l'investissement direct étranger (Ide). Nous avons besoin de l'Ide, c'est vrai… Mais le Sénégal présente aussi l'avantage d'être attractif et rentable pour l'Ide… C'est à nous de nous organiser en conséquence, de structurer le transfert de technologie et de privilégier l'intérêt national.

Pour finir, mettons davantage en œuvre la vision du PSE et les directives présidentielles du Chef de l'Etat relatives à la valorisation socio-culturelle et à la protection implicite du «made in Sénégal». Si nous y concentrons plus d'énergies et de solidarité nationale, je demeure persuadé que le déficit structurel de notre balance commerciale sera réduit, et que notre BCEAO enregistrera moins de tensions financières à certaines périodes de l'année avec les rapatriements de capitaux à l'étranger.

Je souligne aussi que je comprends parfaitement les contraintes liées à la coopération bilatérale et multilatérale, mais cela ne devrait pas constituer un frein dans l'atteinte de nos objectifs.

"Avec l'Etat, dans le cadre de notre dialogue public/privé, je pense que nous gagnerions à analyser ensemble la cartographie de notre capacité productive nationale. C'est important pour mesurer les enjeux. Ensuite identifier ensemble les leviers pour une présence significative des privés nationaux dans les secteurs prioritaires du Pse aux côtés de l'investissement direct étranger (Ide). Nous avons besoin de l'Ide, c'est vrai... Mais le Sénégal présente aussi l'avantage d'être attractif et rentable pour l'Ide... C'est à nous de nous organiser en conséquence, de structurer le transfert de technologie et de privilégier l'intérêt national."

Sénégal
en images
"Sitation balnéaire"

Le magazine
du suivi du Plan Sénégal Emergent

* *

ABONNEZ-VOUS

* * * * *

Contact : Selbé DIOUF- Assistante du Ministre
Télephone : (+221) 33 889 43 50 / 77 529 63 40
Email : ns.diouf@senegal-emergent.com

tam tam
de l'Emergence

*Cette nouvelle édition **"tam-tam de l'Emergence"** est dédiée à tous les Sénégalais et résidents parmi nous, désireux d'affirmer ou de découvrir leur appartenance à l'effort collectif auquel nous prenons part, tous ensemble, pour le développement économique, social, politique et culturel du pays. En réalité, le PSE est plus qu'un plan stratégique. Pour ceux qui ont compris la signification profonde du mot, "Emergence" renvoie à la connotation dynamique qu'elle interprète. Elle est une note qui interpelle chacun d'entre nous à jouer sa partition dans le concert des bâtisseurs de notre Nation.*

Macky Sall
Président de la République du Sénégal

Sénégal
en images
"Lac rose"